

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quartidi 14 Thermidor, an V.

( Mardi 1<sup>er</sup>. Août 1797 ).

*Nouvelles création de cédules romaines pour pourvoir aux besoins urgens de la cour de Rome. — Détails sur la fête célébrée par l'armée d'Italie en mémoire de l'anniversaire du 14 juillet. — Menaces faites par les ouvriers de Nuremberg au magistrat de cette ville, si on ne leur fournissoit pas de la poudre et du plomb pour chasser les Prussiens. — Affluence considérable d'étrangers et de marchandises à la foire de Beaucaire.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 50 liv. pour un an.*

## ITALIE.

*De Rome, le 10 juillet.*

Les besoins de l'état sont si urgens, qu'on n'a pas eu le tems de lever la contribution d'un cinquième des revenus, établie sur tous les biens du clergé. On a fait de nouvelles cédules pour un million d'écus romains; elles serviront principalement à payer les rentes du mont-de-piété. Nos rentiers seront bientôt aussi malheureux que ceux de France.

Malgré la ruine totale des finances, le saint-pere s'est déterminé à faire un nouveau canal aux marais Pontins. Cette entreprise coûtera 80 mille écus à la chambre apostolique. Le chirographe de sa sainteté a déjà paru; mais on croit que l'exécution du plan rencontrera des obstacles insurmontables, parce que les propriétaires des terrains où doit passer le canal seroient exposés à des inondations.

*De Milan, le 15 juillet.*

La république cisalpine est divisée en 11 départemens. 1<sup>o</sup>. de l'Adda, chef-lieu Lodi, alternant tous les deux ans avec Cremonne; 2<sup>o</sup>. des Alpes, Massa; 3<sup>o</sup>. del Crostolo, Reggio; 4<sup>o</sup>. del Lario, Come; 5<sup>o</sup>. de la Montagne, Lecco; 6<sup>o</sup>. dell' Olona, Milan; 7<sup>o</sup>. del Panaro, Modene; 8<sup>o</sup>. du Pô, Crémone; 9<sup>o</sup>. del Serio, Bergame; 10<sup>o</sup>. du Tesin, Pavie; & 11<sup>o</sup>. del Verbano, Varese.

Hier, on a célébré au champ de la Fédération une fête militaire en mémoire de l'anniversaire du 14 juillet, qui rappelle deux des plus célèbres époques de la république française, la prise de la Bastille & la fédération de tous les départemens. Un autre objet de la fête étoit d'honorer la mémoire des militaires français morts sur le champ de bataille. On a élevé une pyramide sur laquelle on lisoit un grand nombre de noms, parmi lesquels ceux des généraux Laharpe, Stengel & Dubois. L'arrivée de Buonaparte a été annoncée par le bruit du canon, & il a prononcé un discours (voyez la feuille du 5 thermidor)

qui a excité parmi les soldats le plus vif enthousiasme; tous ont juré guerre implacable aux ennemis de la république et de la constitution de l'an III, au milieu des cris de *Vive la république française, vive la constitution, vive Buonaparte.*

*De Gènes, le 17 juillet.*

On a choisi le 14 juillet pour célébrer la révolution de Gènes, parce que ce jour est l'anniversaire de la prise de la Bastille, événement auquel l'Italie doit aussi, dit-on, sa liberté. On a remarqué qu'il y avoit beaucoup plus de prêtres & de moines qu'aux processions ordinaires. La proclamation disoit simplement qu'ils pouvoient se joindre aux professeurs de l'université, &c.; mais il paroît qu'ils ont pris cette permission pour un ordre. Aucun accident, aucun désordre n'a troublé la fête, qui a duré jusqu'à minuit. Jamais on n'a tant chanté ou tant crié, & beaucoup de ces chansons n'étoient pas faites pour plaire aux ci-devant nobles.

Hier, il y a eu un grand dîner patriotique à la place de la liberté; il fut suivi de danses & d'une illumination; le tout aux frais des convives. Les Gênois montrent un enthousiasme bien supérieur à celui que les Français ont pu déployer dans les tems les moins malheureux de leur révolution.

La commission législative aura achevé son plan avant la fin du mois. On croit que les membres sont divisés sur des points importants. L'évêque de Noli, l'un des législateurs, & quelques-uns de ses collègues, n'ayant pu faire passer un article par lequel ils auroient voulu faire déclarer dominante la religion catholique, ont fait répandre des écrits imprimés, afin que le peuple puisse prendre part à cette discussion & faire connoître son vœu.

## PRUSSE.

*De Berlin, le 15 juillet.*

Toutes les nouvelles répandues dans l'étranger pour faire douter de la certitude d'une paix générale, ou faire croire que notre cour pourroit se voir forcée de prendre des mesures sérieuses pour le maintien de la tranquillité générale, n'ont fait ici aucune espèce d'impression. Il est

certain, au contraire, qu'il n'a été donné de nouveaux ordres à aucune partie de notre armée. Ce n'est que pour ce qui concerne les provinces prussiennes situées de l'autre côté du Rhin, que sa majesté prendra une part directe à la fixation des limites de l'Empire, qui aura lieu par la paix générale.

### A L L E M A G N E.

*De Nuremberg, le 17 juillet.*

Les ouvriers furieux contre les prussiens ont déclaré au magistrat de cette ville, que si on ne leur fournissoit pas de la poudre & du plomb, pour chasser ces usurpateurs, ils iroient à l'hôtel de ville jeter tous les magistrats par les fenêtres, & qu'ils mettroient le feu à leurs maisons; qu'ils feroient la même chose à tous les bourgeois qui se sont prononcés en faveur des prussiens. Le magistrat n'ayant en ce moment aucun pouvoir, & étant traité par ces gens grossiers avec la plus grande insolence, l'avenir se présente d'une manière sinistre & la guerre civile paroît inévitable. La cavalerie bourgeoise a déjà été obligée de faire des patrouilles pendant plusieurs nuits; jusqu'à ce moment tout est resté dans l'ordre, mais Dieu sait ce qui arrivera peut-être sous peu de jours.

*De Coblenz, le 20 juillet.*

La nomination du général Moreau au commandement de l'armée de Sambre & Meuse, va donner lieu à différens changemens dans l'administration des pays conquis. La commission intermédiaire de Bonn sera supprimée, & le commissaire Holz, membre de cette commission, qui, avant l'arrivée du général Hoche, avoit l'administration de l'arrondissement de Trèves, sera chargé de celle de toute la partie d'Entre-Meuse & Rhin. Déjà ce commissaire est venu ici pour cet objet, & hier il est reparti pour se rendre à Bonn, où il restera quelques jours.

L'on paroît craindre que la noblesse & le clergé, à peine rentrés dans leurs biens, n'en soient privés de nouveau; que le séquestre levé récemment, ne frappe itérativement les domaines électoriaux, & qu'en conséquence les 4 millions dont la contribution a été augmentée, ne soient en pure perte. L'on craint en outre que les anciennes autorités, telles que la régence, les baillifs, receveurs, &c. dont la réintégration a déjà produit d'heureux effets, ne soient de nouveau remplacés par les pillards dont le pays est à peine débarrassé.

### H O L L A N D E.

*De la Haye, le 23 juillet.*

Le grand objet qui occupe dans ce moment toute notre attention, c'est l'acceptation du projet de constitution qui nous est présenté par la convention batave. Nos jacobins ont répandu avec profusion, un autre projet de constitution plus conforme, en apparence, aux maximes de la liberté & de l'égalité absolue, & plus propre ainsi à captiver les passions des dernières classes des citoyens. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les stathouderiens, par un calcul insensé, dont ils seroient les premières victimes, favorisent secrètement ces projets anarchiques. On espère cependant que la masse des bons citoyens trompera ces espérances coupables, & saisira cette ancre de salut, seul moyen d'échapper aux orages de la révolution.

Le directoire exécutif de France, qui a senti qu'il stipuleroit avec beaucoup plus d'avantage les intérêts de la Hollande dans les négociations pour la paix, si cette puissance offroit aux nations étrangères un gouvernement légal & sagement constitué, qui pût présenter une garantie des conditions de la paix, vient d'engager officiellement les Bataves à accepter leur constitution. Le ministre Noël a adressé, à cet effet, une longue lettre à l'Assemblée nationale, où il fait sentir tous les avantages d'une prompté acceptation, & finit par déclarer que le directoire exécutif croit que le peuple batave, éclairé sur ses vrais intérêts, ne manquera pas d'accueillir favorablement le nouveau pacte social qui lui est présenté.

### B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 10 thermidor.*

Les dernières colonnes des deux divisions de l'armée de Sambre & Meuse, destinées par le directoire exécutif à une *expédition secrète*, viennent de franchir les anciennes frontières de la république entre Givet & Philippeville. Ces troupes font des marches forcées.

Depuis quinze jours la flotte hollandaise, aux ordres de l'amiral Dewinter, avoit reçu l'ordre de se tenir prête à mettre à la voile au premier vent d'est qui seroit favorable; une fois même le signal d'appareiller fut donné, ce qui fit répandre le bruit que la flotte étoit sortie du Texel. Quoique le vent eût été favorable pendant plus de huit jours, que toutes les troupes de débarquement soient embarquées depuis le 12 juillet, cependant la flotte batave est restée immobile. On ne sait à quoi attribuer cette lenteur; peut-être craint-elle, avec quelque fondement, l'escadre de l'amiral Duncan, qui est toujours en vue & ne cesse d'appeller, par ses manœuvres, les Hollandais au combat.

### F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D U G A R D.

*De Beaubaire, le 3 thermidor.*

Jamais la foire de cette ville ne s'étoit présentée sous un aspect plus imposant & plus riche. Les étrangers ont devancé l'époque ordinaire de leur arrivée; depuis plusieurs jours, le nombre en est très-considérable. Dans ce moment, la population de cette commune s'élève à près de 90 mille âmes.

Les magasins, infiniment vastes & multipliés, ne peuvent suffire à renfermer la quantité étonnante de marchandises, dont on estime la valeur à près de cent millions.

Le nombre des bâtimens marchands qui embellissent, à cette époque, le Rhône, ne s'étoit jamais élevé jusqu'ici à plus de cent; le nombre actuel en est presque double.

La force armée, commandée par le général Aquin, est si sagement disposée, & son activité est telle, qu'au milieu d'une réunion aussi considérable, la tranquillité publique n'a jamais été altérée.

*De Paris, le 10 thermidor.*

Le citoyen François (de Neufchâteau) est arrivé. La remise du porte-feuille du ministère de l'intérieur lui sera faite aujourd'hui.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'on faisoit *delibérer* les divisions de l'armée d'Italie sur les prétendus dangers de la patrie. La division de Massena a déjà signé l'adresse suivante envoyée au directoire.

« Lorsque la paix est venue mettre fin à nos travaux, nous avons dû jeter les yeux sur notre patrie. Quel tableau déchirant elle nous présente ! La constitution violée, le gouvernement avili, les émigrés rentrés, les prêtres rebelles aux loix protégés & honorés, les républicains probes & vertueux proscrits & égorgés, le poignard des royalistes enfin teint du sang des défenseurs de la patrie. Eh quoi ! pensent-ils, ces monstres, que huit ans de sacrifices, de combats & de fatigues, ont épuisé notre courage ? Croient-ils qu'il ne nous en reste pas assez pour défendre la constitution que nous avons jurée ! Qu'ils tremblent, les conspirateurs ! Nous le tiendrons, ce serment redoutable. Les glaives qui ont exterminé les armées des rois, sont encore dans les mains des vainqueurs du Rhin, de Sambre & Meuse & de l'Italie.

» La route de Paris offre-t-elle plus d'obstacles que celle de Vienne ? Non, elle nous sera ouverte par les républicains restés fideles à la liberté : réunis, nous la défendrons, & nos ennemis communs auront vécu ».

*Suivent trois cents pages de signatures.*

Nous venons de passer à côté d'une révolution nouvelle ; tous les élémens en paroisoient rassemblés par un génie ennemi ; mais les esprits n'étoient pas disposés à une révolution, & la combustion dont nous étions menacés n'a point eu lieu. Ces événemens nous ont appris tout ce que la constitution a placé de forces dans le corps législatif. L'essai que le directoire exécutif a tenté de faire des siennes, a dû lui apprendre à les chercher ailleurs que dans le secours du soldat, qu'il lui est plus aisé de diriger vers la victoire que vers la révolte ; ailleurs que dans le secours de ces corporations anarchiques, trop diffamées par le souvenir de leurs attentats.

Le directoire, à force de menacer une autorité qui lui étoit supérieure, a semblé conspirer contre la sienne ; il s'est présenté comme un ennemi dangereux, & dès lors la crainte ou la vengeance pouvoient persuader au corps législatif de miner la puissance de son ennemi.

Il a fallu, j'en conviens, tout l'excès de la présomption révolutionnaire ; qui est encore pire que l'ignorance, pour faire croire au gouvernement qu'il pouvoit impunément agir en sens inverse de la majorité du corps législatif. Il doubloit ses forces s'il lui eût présenté un seul gage de confiance.

Qu'a-t-il à faire aujourd'hui, pour faire oublier le funeste éclat de cette lutte dans laquelle il a dévoilé ses passions & son impuissance ; je crains de le dire. Car sa politique est de repousser toute proposition, précisément parce qu'elle est indiquée. En sorte que ceux qui lui voudroient le plus de mal, seroient assurés de lui nuire en lui conseillant beaucoup de bien, persuadés que ç'en seroit assez pour qu'il ne fit jamais le bien qui serviroit à ses intérêts.

La seule ressource qui reste, lorsqu'on a imprudemment engagé une querelle où l'on reste inférieur, c'est de faire oublier qu'on l'a engagée. Pour cacher sa défaite, il faut éloigner toute idée du combat. Ne seroit-il pas tems au

directoire de faire cesser cette guerre de placards qui a commencé cette mésintelligence, & dans laquelle son parti seul a combattu sans pouvoir trouver quelqu'un qui daignât lui répondre ?

Ne seroit-il pas tems qu'il portât dans ses messages au corps législatif plus de confiance, plus de franchise, qu'il indiquât lui-même des réformes à faire, qu'il allât au-devant de l'ordre ? Ne seroit-il pas tems que lui, qui étoit si prodigue de messages dans la dernière session où ces messages étoient presque des ordres, répondit aujourd'hui à toutes les demandes qui lui sont faites par le corps législatif ? Veut-il obtenir de la confiance ? qu'il commence par en témoigner lui-même ; qu'il quitte ce ton de manifeste & d'accusation, que l'orgueil irrité d'une grande assemblée repousse toujours avec passion.

Cependant, il faut en convenir ; le directoire recourroit en vain dans ses communications aux formes les plus conciliantes, tant que ses messages seront précédés d'un rapport de Merlin. A ce nom fatal, la défiance sera toujours prête. Je me figure quelquefois que le directoire a voulu se ménager une ressource dans ce ministre révolutionnaire. En effet, la nouvelle de son renvoi causera une joie si vive, que tout paroitra oublié dès ce moment-là ; & le directoire ne le garde encore quelques jours peut-être que pour avoir, en le renvoyant, un commencement de popularité.

Mais la paix, la paix ; c'est-là que se trouve l'oubli de ces divisions intestines ; c'est-là ce qui doit rendre de l'éclat & de la puissance au gouvernement. Oh ! combien il devroit être avide de la paix !

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DUMOLARD.

*Séance du 13 thermidor.*

En 1792, un assassinat fut commis à Auxerre sur la personne de deux citoyens à l'instant où ils alloient prêter, sur la place publique ; avec la garde nationale, le serment exigé par la loi : les assassins qui ont été arrêtés ont invoqué la loi d'amnistie ; leur pétition a été renvoyée à une commission, au nom de laquelle Borel propose de laisser à la justice son libre cours. — Le conseil ordonne l'impression de ce projet de résolution.

Saladin fait un rapport sur les opérations des assemblées communales de Toulouse, de l'an 4 & de l'an 5 ; il propose de les annuler, comme n'ayant pas été librement faites.

Il y avoit déjà deux heures que Saladin parloit, quand le conseil l'a interrompu & a ordonné l'impression de son rapport sans en laisser achever la lecture.

Willot a la parole pour une motion d'ordre ; il dit que la commission chargée d'examiner l'ordre donné pour faire marcher des troupes sur Paris, ayant rempli sa mission, a dû se dissoudre ; mais les dangers ne sont pas évanouis ; le conseil ne doit pas se livrer à une funeste sécurité ; sa commission des inspecteurs devoit lui donner des renseignements que sans doute elle a reçus. On amoncelle des troupes à Reims & ailleurs ; la route qu'on leur fait tenir prouveroit seule qu'elles ne sont pas destinées pour une expédition maritime : d'ailleurs pourquoi tant de cavalerie & d'artillerie, s'il s'agit d'une expédition de cette espèce ? Toutes les réponses du directoire sont dé-

risoires. Ce n'est pas un commissaire-guerres qui a pu faire marcher ces troupes ; elles disent hautement qu'elles marchent contre le corps législatif , qui veut détruire la liberté. ( On murmure ).

Oni ! oui ! c'est vrai , crient une foule de voix.

Willot ajoute , que le général en chef de l'armée d'ou ces troupes sont tirées , a passé sur la route qu'elles tenoient , en venant à Paris où une société déjà toute puissante , l'a poussé au ministère quoiqu'il n'ait pas l'âge... Les murmures recommencent.

Willot reprend ; il dit qu'il est évident qu'on égare les troupes , qu'on calomnie le conseil & qu'on menace la liberté ; il demande donc que la commission des inspecteurs fasse connoître les renseignements qu'elle peut avoir sur ces périls.

Delahaye dit qu'il n'est que trop vrai que des troupes arrivent à Chartres , à Beauvais & ailleurs ; le corps législatif est cerné à la distance d'une douzaine de lieues ; elles arrivent par pelotons dans Paris. Un homme , aujourd'hui en place , a dit à un membre du conseil que le corps législatif pouvoit se mettre en insurrection contre le gouvernement & la constitution , mais que mille hommes au conseil des cinq cents & mille hommes au conseil des anciens feroient triompher les patriotes.

Nommez-le ! crie-t-on.

Delahaye dit qu'on tient ces troupes à une distance telle , que dans une nuit elles peuvent arriver sur le corps législatif ; ce projet fut exécuté au 31 mai ; on peut vouloir le tenter encore. La commission chargée d'examiner l'ordre de marche , n'a donc pas rempli sa tâche ; elle n'a pas fait connoître l'auteur de ce délit , ni la conspiration dont le corps législatif est évidemment menacé ; elle n'a donc pu se dissoudre ; elle doit achever son ouvrage ; c'est à quoi Delahaye conclut.

Guillemardet , qui vouloit il y a quelques jours , prononcer un discours sur les circonstances actuelles , saisit cette occasion de le reproduire : selon lui , l'on exagère nos dangers , ou pour mieux dire , il n'y en a que dans la méfiance qu'on témoigne au gouvernement ; dans les divisions qu'on sème entre les membres du corps législatif dans les motions inconsidérées qu'on fait à la tribune , & qui ne peuvent qu'éloigner la paix au-dehors & au-dedans.

Comme ce discours est fait depuis quelques jours , il s'y trouve assez de choses étrangères à la discussion , & qui excitent des murmures , telle qu'une espee d'apologie des sociétés populaires & une censure de la proposition d'adjointre aux inspecteurs Willot & Pichegru. L'opinant rend justice aux talens de Pichegru , aux services qu'il a rendus : mais n'avoit-on pas l'air de vouloir attaquer ou d'avoir à se défendre ? Le gouvernement n'est-il pas là pour protéger la liberté de la représentation nationale. ( Quelques murmures s'élevèrent ).

Guillemardet demande l'ordre du jour.

Doulcet justifie la commission attaquée par Delahaye & relève les inconvenances du discours de Guillemardet : il ne faut pas une trompeuse sécurité ; les hommes cou-

verts de crimes arrivent de tous côtés ; ils viennent pour voler & tuer de nouveau ; ils le disent hautement ; ils lisent dans les rassemblémens la liste des représentans qu'ils veulent égorger ; ils circonviennent le directoire ; j'en suis sûr , dit Doulcet , & cette certitude est le résultat d'une explication franche que j'ai eue avec plusieurs membres du gouvernement. ( On murmure ).

Doulcet ajoute que le conseil , notamment dans le rapport de Pichegru , a donné au directoire des gages de son amour pour la paix. Mais le directoire n'a pas fait ce qu'il auroit dû ; il laisse calomnier la représentation nationale aux armées & dans les journaux ; il laisse sa confiance à des hommes réprouvés avec raison ; il lutte contre l'opinion des amis de la liberté. Guillemardet s'est plaint qu'on ne s'occupoit pas des finances ; qu'on refusoit les fonds nécessaires au gouvernement ; mais lui-même a-t-il toute l'économie qu'on peut desirer ? Enfin , la défiance n'est-elle pas de son côté ? Au reste , on l'a dit : il n'y aura de sédition qu'autant que le gouvernement en seroit complice ; il n'y en aura donc pas.

Quelques journaux indiscrets , comme de coutume , ont trahi le secret de la compagnie ; c'est une bonne conspiration qu'on fera arriver de Basle ou ailleurs , & où l'on enveloppera tant qu'on pourra de députés. Mais les tems ne sont plus les mêmes ; on n'égorgera plus comme en prairial.

Doulcet demande que le discours de Guillemardet ne soit pas imprimé ; que la motion de Willot soit renvoyée aux inspecteurs de la salle , & qu'on passe à l'ordre du jour sur le reste.

Bornes parle aussi du danger de ce mouvement de troupes dans l'intérieur , & s'élève avec force contre les adresses qu'on affiche au nom des armées.

Les propositions de Doulcet sont adoptées.

Bourse du 13 thermidor.

Amsterdam	59, 58 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> , 60, 59 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> .	Bâle.....	1, 3.
Idem cour.	56 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> , 58, 57 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> .	Lausanne.....	1, 3.
Hamb.	191, 191 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 189, 189 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Lond.	261, 251. 12 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 10 s.
Madrid.....	12 l. 15 s.	Inscrip.....	17 l. 10 s.
Mad. effect.	14 l. 15 s., 17 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Bon <sup>3</sup> / <sub>4</sub> 131. 15 s., 17 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 2 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ,	
Cadix.....	12 l. 15 s. papier.	7 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 8 s. 9 d., 7 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	
Cad. effect.	14 l. 15 s. papier.	Bon <sup>1</sup> / <sub>4</sub> .....	42 l., 41 l. perte.
Gênes.....	94 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 92.	Or fin.....	102 l. 15 s.
Livourne.....	102 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 101.	Ling. d'arg.....	50 l. 12 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .
Lyon.....	} par 10 )	Piastre.....	5 l. 5 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .
Marseille.....		Quadruple.....	79 l. 10 s.
Bordeaux.....		Ducat d'Hol.....	11 l. 7 s. <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .
Montpellier....	1	Souvérain.....	33 l. 15 s.
		Guinée.....	25 l. 2 s.

Esprit <sup>5</sup>/<sub>6</sub> , 445 à 450 l. — Eau-de-vie 22 deg., 325 à 350 l.  
— Huile d'olive , 1 liv 1 s., 2 s. — Café Martinique , 2 liv. 1 s.  
— Idem Saint-Domingue , 1 l. 16 s., 18 s. — Sucre d'Ham-  
bourg , 2 l. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans , 2 l. 1 s. — Savon  
de Marseille , 15 s. — Chandelle..... — Coton du Le-  
vant , 1 l. 14 s. à 2 l. 4 s. — Coton des isles , 2 l. 14 s. à 3 l.  
— Sel , 4 liv. 15 s.